Rapport de gestion du 12 juin 2024

Comptes 2023

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion concernant l'exercice 2023.

Effectifs

1'755 élèves au 30 septembre 2023, soit 1'282 élèves primaires et 473 élèves secondaires.

Organes 2023 de l'ASIJ

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal est composé de 54 délégués des 10 communes membres de l'association.
Pour rappel, chaque commune est représentée comme suit :

- Deux délégués municipaux pour la délégation fixe.
- Des délégués des Conseils généraux ou communaux par fraction de cinq cents habitants pour la délégation variable.

Comité de direction

Le Comité de direction est composé d'un représentant par commune membre, choisi et proposé par chaque Municipalité parmi ses membres.

Les représentants sont :

Communes	**Représentants**	
Corcelles-le-Jorat	Christophe Balissat	Président
Forel (Lavaux)	Michel Godat	
Jorat-Mézières	Muriel Preti	
Montpreveyres	David Mellioret	
Ropraz	Jérôme Porchet	
Savigny	Christian Aeschlimann	
Servion	Yves Boand	
Syens	Isabelle Lorenz	
Vucherens	Valérie Hirt	
Vulliens	Olivier Hähni	Vice-Président

Activités 2023 du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal, organe législatif, s'est réuni à deux reprises en 2023 :

- 7 juin : Syens Présidence : M. Gaël Manigley, Vulliens
- 23 septembre : Vucherens Présidence : M. Gaël Manigley, Vulliens

Objets traités

N°	Objets
01/2023	Préavis 01/23 – Comptes 2022 + rapport de gestion
02/2023	Préavis 02/23 – Demande d'autorisation d'une servitude d'usage d'abris de protection civile, en faveur des communes de Jorat-Mézières, Vucherens et Vulliens, contre un montant de CHF 166'545.15, correspondant à 179 places d'abri PC dans le sous-sol du Collège Gustave-Roud à Carrouge, commune de Jorat-Mézières.
03/2023	Préavis 03/23 – Budget 2024

Les documents du Conseil intercommunal sont disponibles sur le site de l'ASIJ

www.asij.ch

Bureau

Le Comité de direction est complété dans le cadre de ses tâches administratives par :

- Directeur des opérations : Nicolas Deprez
- Secrétaire : Fabienne Blanc
- Boursière : Yvette Carbonatto

Répartition des commissions

Commissions	Début 2023	Dès août 2023
Projet Carrouge	Muriel Preti	Muriel Preti
	Christophe Balissat	Christophe Balissat
	Etienne Cherpillod	
	Olivier Hähni	Olivier Hähni
	Michel Godat	Michel Godat
Servion, entretien	Christophe Balissat	Christophe Balissat
	Yves Boand	Yves Boand
Raffort, entretien	Yves Boand	
	Etienne Cherpillod	Christophe Balissat
	Olivier Hähni	Olivier Hähni
	Muriel Preti	Muriel Preti

Finances	Jérôme Porchet	Jérôme Porchet
	Michel Godat	Michel Godat
	Etienne Cherpillod	
Transports	Isabelle Lorenz	Municipal ad hoc
	Etienne Cherpillod	Valérie Hirt
	Christian Aeschlimann	Christian Aeschlimann
Centrale de chauffe	Etienne Cherpillod	Jérôme Porchet
		Olivier Hähni
Bibliothèques Scolaires	Muriel Preti	Muriel Preti
	Christophe Balissat	Christian Aeschlimann
Devoirs surveillés	Muriel Preti	Muriel Preti
APERO-UAPE Réfectoires	Muriel Preti	Isabelle Lorenz
	Michel Godat	Michel Godat
Personnel	Isabelle Lorenz	Isabelle Lorenz
	Christophe Balissat	Christophe Balissat
	David Mellioret	David Mellioret
Conseil d'établissement (CEt)	Christophe Balissat	Valérie Hirt
Énergie Nouveauté automne 2023		Yves Boand
		Michel Godat
Ordre – Justice Nouveauté été 2023		Christian Aeschlimann
		Muriel Preti
Patrouilleurs	Municipal ad hoc	Commission du personnel
		Municipal ad hoc

Activités 2023 du Comité de direction

Le Comité de direction, organe exécutif, se réunit au minimum une fois par mois pour traiter des affaires courantes, mais également des problématiques particulières. Des mandats sont confiés à des commissions qui se réunissent hors séances du Comité de direction pour instruire des sujets dans la perspective des divers préavis à préparer ou d'autres activités sur le terrain.
Le Directeur de l'Établissement Primaire et Secondaire (EPS) du Jorat est régulièrement présent aux séances du Comité de direction et collabore dans le cadre des commissions thématiques si cela s'avère nécessaire.

BÂTIMENTS

Collège Gustave-Roud

L'année 2023 a permis de voir pour la première fois sur l'ensemble d'une année comment se déroulaient les choses dans ce tout nouveau bâtiment. Sans entrer dans de fastidieux détails, une liste de retouches communiquée dans les temps à l'entreprise totale HRS a été peu à peu considérée, et les travaux se réalisent par à-coups. Dix points prioritaires ont été désignés, qui n'étaient toujours pas résolus en fin d'année.

Dans les désagréments marquants et faisant partie de ces dix points, nous notons des défauts dans les installations électriques, qui doivent être corrigés d'urgence pour obtenir leur validation. Également sous garantie, un mauvais réglage des tribunes des salles de gymnastique, dont les roulements abiment le sol. Il y a eu également plusieurs infiltrations d'eau.

La plus spectaculaire ayant été celle qui à plusieurs reprises a inondé les abris PC.

La terrasse de l'UAPE Meli-Melo se révèle assez insatisfaisante, autant par son équipement que par sa conception technique, là aussi, des eaux de pluie y stagnant de façon inquiétante.

Dans les réalisations qui complètent le programme de construction, notons une barrière télécommandable, qui protège la place des livreurs des automobilistes indélicats, le trottoir du Chemin du Champ-du-Trey et celui qui longe la Route-du-Bas, côté collège. Les aménagements paysagers prévus auraient pu être réalisés encore durant l'année 2023, mais les conditions de travail ont fait que tout sera réalisé en 2024.

Collège du Raffort

Durant l'été le carrelage de la galerie entre les salles de gymnastique a subi les effets d'un mouvement de bâtiment, comme il y a quelques années. Les grandes vacances ont été mises à profit pour réparer les dégâts et remplacer ce qui devait l'être. L'expertise amiante n'a pas révélé de mauvaises surprises.

À l'intérieur du bâtiment, l'aménagement des classes s'est vue attribuer en urgence trois beamers par des ANF (écran numérique tactile), avec leur important système d'accrochage et leur alimentation.

Le mobilier a dû être adapté, entre autres dans deux classes de labo, par vingt-quatre tables et quarante-deux tabourets. Durant la pause d'hiver, neuf bureaux d'enseignants avec chaises assorties ont été remplacés.

À l'extérieur, il a fallu abattre deux arbres malades dans le jardin du concierge et dans le préau, deux tables achetées au giron de la Broye ont rencontré un vif succès. Cette installation répond à une demande déposée par les délégués de classe.

Au programme des installations sportives, c'est la couverture de la fosse à sable du saut en longueur qui s'est enfin vue réalisée ; couverture qui a servi favorablement de test pour les autres installations de l'ASIJ.

Collège des Gollies

Quelques fissures dans le carrelage tendraient à prouver qu'il y a eu un mouvement de bâtiment, confirmant son assise au sol après ses sept premières années. Ce mouvement étant en observation, et les fissures n'ayant pas augmenté, la réparation est prévue pour 2024.

Les luminaires à néon arrivent au bout de leur cycle de vie et il a été décidé de se fournir du même modèle en remplacement, afin de ne pas déjà changer tout le système.

À l'extérieur, un arbre vandalisé a été remplacé aux frais de la famille de l'adolescent mal inspiré.

Au plus chaud de l'été, de nombreuses bordures des éléments bétonnés ont laissé apparaître des manques de terre, qui rendaient leurs angles dangereux. Elles ont été refournies et engazonnées.

La peinture des murs de l'UAPE Caban'air montre des signes de vieillissement et leur rafraichissement est au programme du printemps 2024.

Une colonie de pigeons continue encore et toujours de souiller gravement la zone d'accueil des plus petits, et plusieurs mesures sont prises pour les déloger. Force est de constater que leur endurance est remarquable !

L'employée de l'entreprise Blanc qui est attachée depuis l'ouverture à ce collège se révèle être une véritable perle, à l'écoute des utilisateurs, communicant avec les autorités responsables de l'ASIJ et ses collègues concierges attitrés. Sa connaissance des forces et faiblesses du complexe scolaire est précieuse.

TRANSPORTS

Le Comité de direction est toujours pleinement satisfait des prestations d'HelvéCie pour les transports scolaires. La planification des horaires est fonctionnelle.

La surveillante engagée pour sécuriser et aider les plus jeunes élèves lors de la montée dans les bus au Collège Gustave-Roud est toujours en fonction et nous sommes très contents de ses prestations.

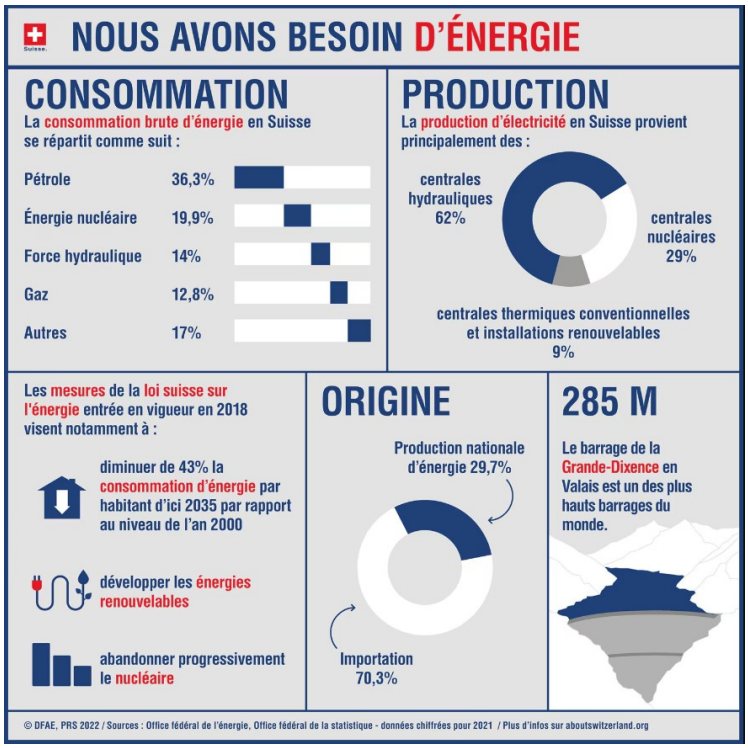
L'arrêt de bus ligne provisoire à Vucherens (quartier Bruvière) a été pérennisé et cet arrêt est également valable pour les bus HelvéCie.

Plusieurs demandes d'arrêts ont été refusées, car elles n'étaient pas justifiables. Une de ces demandes a fait l'objet de recours dont la décision du DFJC (Département de la Formation de la Jeunesse et de la Culture) a été transmise début 2024.

La commission des transports a étudié différentes demandes de parents inquiets pour la sécurité de leurs enfants à Vucherens et à Forel (Lavaux).

ÉNERGIE

L'année 2022 a ébranlé nombre de certitudes que l'on croyait acquises, incertitudes qui ont continué durant toute l'année 2023. En effet, un nouveau conflit en Europe a mis en évidence la fragilité de notre approvisionnement énergétique et notre forte dépendance dans ce domaine, particulièrement en hiver. Selon le schéma de la Confédération Suisse ci-dessous basé sur l'année 2021, notre pays est dépendant des importations pour 70% environ de sa consommation via ses partenaires étrangers :



Des objectifs ambitieux ont été décidés au niveau fédéral et les collectivités publiques, ainsi que tous les acteurs privés, sont sollicités afin d'atteindre ce but.
Au niveau cantonal, la révision de la loi sur l'énergie concrétise les objectifs que le Conseil d'Etat s'est fixé dans le cadre du Plan climat et de son Programme de législature, notamment la réduction de 60% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, et la neutralité carbone au plus tard en 2050. Un projet de loi sera prochainement soumis au parlement. Si elle est acceptée, la Loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne) contraindra l'ASIJ à assainir énergétiquement les bâtiments. Les « passoires énergétiques » identifiées devront être assainies. Ces mesures demanderont de grands investissements dans un futur proche mais permettront également un retour sur investissement par la diminution des frais de chauffage et d'éclairage notamment.
Le Collège du Raffort à Mézières est chauffé à distance par une centrale à plaquettes de bois appartenant et gérée par l' ASIJ qui participe donc à cet effort commun. Ce bois provient de sources locales et participe à une économie de type circulaire. De l'énergie sous forme de chaleur est également vendue à la Commune de Jorat-Mézières. Des capteurs solaires photovoltaïques produisent déjà du courant consommé localement et un nouveau projet visant à poser plus de 500m^2 de capteurs sera proposé en 2024. Le concierge remplace par étapes depuis plusieurs années des luminaires gourmands par de l'éclairage LED à basse consommation. Cependant, des travaux importants d'isolation seront indispensables dans le futur et un audit énergétique sera nécessaire à court terme sur ce bâtiment afin de nous guider dans son assainissement énergétique.
Le collège des Gollies à Servion est beaucoup plus récent et répond déjà aux normes actuelles. Il est également chauffé par une centrale à plaquettes à bois et des capteurs photovoltaïques sont installés sur son toit. La surface de ceux-ci peut être aisément agrandie si le besoin est identifié.
Le nouveau collège Gustave Roud, à Carrouge, avec son isolation moderne, murs et vitrages, est alimenté également par une centrale de chauffe à plaquettes de bois et pour l'électricité par un champ de capteurs photovoltaïques couvrant l'entier des pans de ses deux toits.
Le service de conciergerie s'est également équipé récemment d'un véhicule électrique et son utilisation polyvalente est appréciée par le personnel d'entretien.

En conclusion, l'ASIJ met en œuvre les moyens nécessaires à une réduction de la consommation énergétique de son parc immobilier, participe au devoir d'exemplarité dont doit faire preuve une collectivité publique tout en gardant le même niveau de confort que méritent les utilisateurs de nos infrastructures.
L' ASIJ a conscience du rôle qu'elle a à jouer et s'est déjà pleinement engagée dans la voie visant à une meilleure efficience énergétique et à une réduction générale de sa consommation.

ÉLECTRICITÉ (350.3123.0)

Une augmentation des tarifs de 15% sur le réel 2021 avait été prise en compte dans le budget 2023. Ce n'était pas suffisant et les coûts réels sont plus importants d'environ 35% par rapport à 2021.

PERSONNEL

Lors des entretiens annuels, la commission a eu le plaisir d'entendre que les collaborateurs étaient très satisfaits de leur travail. L'année 2023 a été marquée par le départ à la retraite de la boursière, Mme Liliane Déglon.

Mme Yvette Carbonatto qui a repris cette fonction a confirmé être enchantée de son travail et qu'elle se réjouissait de relever un nouveau défi avec le changement du plan comptable à MCH2.

Mme Fabienne Blanc qui a effectué sa dixième année au sein de l'ASIJ a confié qu'elle appréciait la bonne collaboration qui y règne ainsi que ses tâches qu'elle peut effectuer de manière indépendante. En fonction du volume de travail, son taux est adapté au prorata des heures réalisées.

M. Alain Decrausaz, responsable de la conciergerie du Collège du Raffort a relevé que la liberté qui lui était donnée de pouvoir organiser son planning hebdomadaire à sa manière ainsi que cette prise de responsabilités qui lui était accordée lui apportaient une énorme satisfaction. Il est ravi de la collaboration qu'il entretient avec ses deux collègues.

M. Filipe Gomes, responsable de la conciergerie du Collège Gustave-Roud, se plait dans son travail quotidien. Il rend attentif sur le fait que les salles de gymnastique ne sont pas toujours remises en bon état par les utilisateurs. Il rédigera un rapport qui sera transmis à ces derniers. Les machines que l'ASIJ a mises à sa disposition répondent pleinement aux besoins du Collège et à ses attentes. Il salue aussi l'excellent travail d'équipe qu'il mène avec ses deux collègues ainsi que la bonne entente et collaboration qu'il partage avec les professeurs.

M. Anthony Guyot apprécie la diversité de son mandat, mais également la flexibilité de ses collègues. La commission relève qu'il est également une aide précieuse pour tous travaux importants dans les deux autres collèges. Le Codir a accepté l'aménagement de la prise de vacances hors périodes scolaires pour M. Decrausaz et une formation de deux ans pour validation d'un CFC d'agent d'exploitation à M. Gomes. La commission du personnel est très heureuse de constater que les trois concierges travaillent en parfaite harmonie et que leur étroite collaboration épargne de nombreux soucis aux utilisateurs et au CoDir.

M. Nicolas Deprez dresse un bilan enthousiaste de ses sept ans au sein de l'ASIJ et dit que la complexité de ses tâches et les projets dans lesquels il s'investit sont un vrai stimulant. L'autonomie et la confiance qui lui sont octroyées sont pour lui une véritable motivation. Le Codir a décidé de modifier son titre de « Responsable administratif » par « Directeur des opérations ». L'objectif de ce changement est d'apporter plus de crédibilité à sa fonction, mais également de susciter le respect de ses interlocuteurs

tels les parents d'élèves, les professeurs et tous les autres intervenants gravitant autour de l'ASIJ.

Le 30 juin 2023, M. Etienne Cherpillod quittait la scène politique et ses fonctions de président du Codir. Son rôle est repris par M. Christophe Balissat. Le travail est conséquent, mais notre nouveau président dit pouvoir compter sur l'aide et la « mémoire » de Mme Blanc et de M. Deprez. Il apprécie la qualité des contacts et la confiance qui règnent entre les collaborateurs de l'ASIJ.

La commission du personnel tient également à remercier chaleureusement tous les autres employés de l'ASIJ comme les patrouilleurs, les surveillants, les bibliothécaires qui, par leur engagement et leur professionnalisme, contribuent à la sécurité et au bien-être des enfants, des professeurs et des parents.

ORDRE ET JUSTICE

En juin 2023, un représentant du CoDir a assisté à une séance de prévention et d'échange sur les problématiques rencontrées avec certains jeunes. Cette séance a été organisée par le Préfet du district de Lavaux-Oron, et à laquelle étaient invités, entre autres, les Directeurs d'établissements scolaires, les Présidents des Associations scolaires, les Municipales et Municipaux, le CSR est lausannois, l'Office régional des mineurs de l'est-vaudois, la Gendarmerie de l'est-vaudois, les Commandants des Associations de police et le Groupe de prévention des forces de l'ordre.

RÉFECTOIRES

Le fonctionnement des réfectoires pour les 7 et 8 Harmos (H) à Savigny et à Carrouge, et du secondaire au Raffort à Mézières continue d'être assumé par le traiteur *La Chenille gourmande* d'Oron. Un point de la situation se fait régulièrement avec le Directeur des opérations. Les réfectoires sont bien fréquentés :

Au Raffort (9H, 10H et 11H), une surveillante est engagée par le traiteur et rémunérée par l'ASIJ.

30'548 passages en caisse (il peut y avoir plusieurs passages le même jour du même élève). 180 à 200 repas sont servis par jour, sauf le mercredi.

8'534 élèves ont bénéficié d'une subvention de l'ASIJ de CHF 3.-- /repas. Ce sont des élèves qui n'ont pas les 30 minutes obligatoires pour manger à la maison.

Les élèves ont une carte prépayée. C'est toujours plus compliqué si un élève oublie sa carte ou si les parents oublient de la recharger.

Le repas coûte CHF 9.-- . Il y a un plat principal, un plat végétarien, des salades, des fruits, des sandwiches et ramequins «fabrication maison» et autres petits snacks ainsi que des desserts en sus du prix du repas. Une fontaine à eau, du jus de pomme, sirop et thé froid « maisons » sont également proposés.

À Savigny (7H et 8H), deux surveillantes sont présentes, elles sont engagées par l'APERO mais rémunérées par l'ASIJ.

De janvier à fin juin : 2'988 repas ont été servis les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

D'août à fin décembre : 1'682 repas ont été servis les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les jours les plus fréquentés sont les lundis et vendredis, car il y a des après-midi de congé les mardis et jeudis.

À Carrouge (7H et 8H), trois surveillantes sont présentes, elles sont engagées par l'APERO mais rémunérées par l'ASIJ.

De janvier à fin juin : 3'792 repas ont été servis les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

D'août à fin décembre : 2'435 repas ont été servis les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les jours les plus fréquentés sont les lundis et vendredis, car il y a des jours de congé les mardis et jeudis.

À Carrouge comme à Savigny, le repas coûte CHF 11.- et comprend un plat du jour adapté aux intolérances et allergies, un fruit ou un dessert ainsi que la surveillance.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CEt)

Le Conseil d'Établissement (CEt) a siégé trois fois, le 8 mars, 15 juin et le 20 septembre. Madame Sandra Favre a présidé les trois séances. L'Assemblée des parents s'est tenue le 6 février 2023 à Carrouge. Peu de parents ont répondu à l'invitation (environ dix parents participants). Les possibles raisons de cette faible participation sont un désengagement général depuis le Covid et la nouveauté de la dématérialisation de la communication dans les agendas (QR-code). La majorité des participants étaient des parents d'enfants des premiers niveaux scolaires. Les groupes de réflexion *horaires d'école* et *transports scolaires et civilité* continuent leurs travaux.

La composition du CEt a été remodelée de par l'échéance de différents mandats : à la direction des écoles, M. Béguin remplace M. Morier-Genoud. Pour l'ASIJ, Mme Hirt remplace M. Balissat. Outre un renouvellement des délégués des parents, une nouvelle association remplace la Fanfare du Jorat : l'école de musique de Forel (Lavaux), et en l'absence d'autres candidatures, la Paroisse du Jorat prolonge son mandat.

DEVOIRS SURVEILLES

Chaque élève de l'établissement de la 3H à la 8H peut bénéficier de devoirs surveillés. Chaque année, lors de l'inscription, un doute plane sur le nombre de sites. En effet, les parents inscrivent leur enfant de 3H tout en ne sachant pas les devoirs donnés par l'enseignant.e. Après deux à trois séances de devoirs surveillés, les parents retirent leur enfant par manque de devoirs. Nous allons être contraints de prendre en compte cet élément pour la rentrée 2024-2025. Les parents ont la possibilité d'arrêter les devoirs surveillés pour leur enfant au mois de janvier.

Inscriptions de janvier à juin 2023

Carrouge : 15 élèves avec deux surveillantes.

Forel (Lavaux) : Malgré seulement 4 élèves, il aurait été dommage d'arrêter les devoirs surveillés à Forel (Lavaux) en milieu d'année scolaire.

Savigny : 11 élèves répartis sur le lundi et le mardi avec la même surveillante.

Servion : 8 élèves avec une surveillante.

Inscriptions au début de l'année scolaire 2023-2024

Carrouge : 16 élèves avec deux surveillantes.

Forel (Lavaux) : 7 élèves avec une surveillante.

Savigny : 13 élèves répartis sur le lundi et le mardi avec la même surveillante.

Servion : 11 élèves avec une surveillante. Des difficultés scolaires et des problèmes d'attention de certains élèves n'ont pas toujours été faciles à gérer.

Le prix du semestre est de CHF 150.-. Un dossier d'entrée pour toutes les années de l'élève aux devoirs surveillés est de CHF 25.-. Comme chaque année, il est toujours difficile de prévoir le nombre d'élèves qui suivra les devoirs surveillés sur chaque site.

Le Comité de direction remercie les surveillantes de leur aide précieuse auprès des élèves de l'établissement.

BIBLIOTHÈQUE

Répartie sur deux sites, Mézières et Savigny, la bibliothèque scolaire a subi quelques changements en 2023, au niveau du personnel notamment.

Madame Sylvie Perreten a fait valoir son droit à la retraite pour la partie scolaire de son poste. Elle a gardé un pourcentage pour la partie publique à Savigny.

Madame Morgane Gläser a été engagée à 35% en septembre 2023 afin de la remplacer. Elle travaille un jour et demi à Savigny et un demi-jour à Mézières.

Madame Malika Delessert gère le site de Savigny, Madame Marinette Rytz celui de Mézières, tout en assurant la responsabilité de l'ensemble. Madame Malika Delessert a commencé son CAS de bibliothécaire scolaire en septembre et le terminera en décembre 2024. Les salaires des collaboratrices et collaborateurs sont versés par l'ASIJ, mais remboursés par le Canton, et selon ses barèmes.

La répartition des classes qui viennent dans chaque bibliothèque est désormais la suivante :

- Savigny reçoit les classes de Savigny, Forel (Lavaux) et Servion (1Hà 8H). Cela fait un total de 37 classes.
- Mézières reçoit les classes de Mézières et Carrouge (1H à 11H). Cela fait un total de 50 classes.
- 414 animations pédagogiques ont été réalisées (195 à Savigny et 219 à Mézières).

Les deux sites partagent leur activité chacune avec une bibliothèque publique, indépendante l'une de l'autre, mais toutes deux liées au réseau « Renouvaud ». Les fonctionnements des unes et des autres sont étroitement imbriqués, ce qui représente un apport considérable. À Mézières, les prestations des bénévoles de la partie publique sont très appréciables. Il s'agit entre autres de plastifiage des ouvrages destinés à la jeunesse. Pour sa part, Monsieur Corset effectue un travail de réparation et reliure sans distinction de la collection de l'une ou de l'autre partie de la bibliothèque, dans un local créé à cet usage. Grâce à cet apport très précieux, ce ne sont pas moins de cent livres qui ont pu être remis en service en 2023.

L'ASIJ a commandé un flip chart pour la bibliothèque de Savigny, ainsi que deux grilles de présentations pour faire de petites expositions des travaux des élèves.

Nombreux ont été les événements organisés durant toute l'année sur le site de Mézières, permettant aux élèves comme aux adultes de rencontrer des auteurs ou de découvrir des installations interactives. L'équipe a également développé et mis à disposition des enseignants plusieurs nouvelles « Animations clé en main » : prêt de collections de livres sur un thème avec diverses animations proposées.

À Savigny, plus de trente-trois mille documents ont été empruntés. Le système ne permet pas de dissocier les prêts scolaires des prêts communaux. En termes de comparaison, à Mézières, ce sont également plus de trente-trois mille documents qui ont été mis en circulation, dont plus de douze mille par l'entité scolaire. Constat réjouissant, les élèves profitent dans leur grande majorité de la possibilité qui leur est offerte d'augmenter le nombre d'emprunts au gré de la progression des classes.

FINANCES

La commission des finances du Comité de direction s'est réunie deux fois au cours de l'année 2023. Elle a rencontré la commission de gestion lors de la présentation du préavis sur les comptes 2022 et la commission des finances pour le budget 2024. Elle collabore étroitement avec la Boursière tout au long de l'année et plus particulièrement pour cette année qui était une année de transition.

Mme Liliane Déglon a pris sa retraite fin mars après le bouclement des comptes 2022 et le contrôle de ceux-ci par la Fiduciaire. La nouvelle Boursière, Mme Yvette Carbonatto, a commencé au 1er janvier et s'est occupée des comptes 2023. Nous la remercions pour son engagement et sa persévérance durant cette première année qui n'a pas toujours été facile.

La Commission des finances a également accompli les tâches courantes suivantes qui sont sous sa responsabilité :

Contrôler et viser les paiements tous les quinze jours.

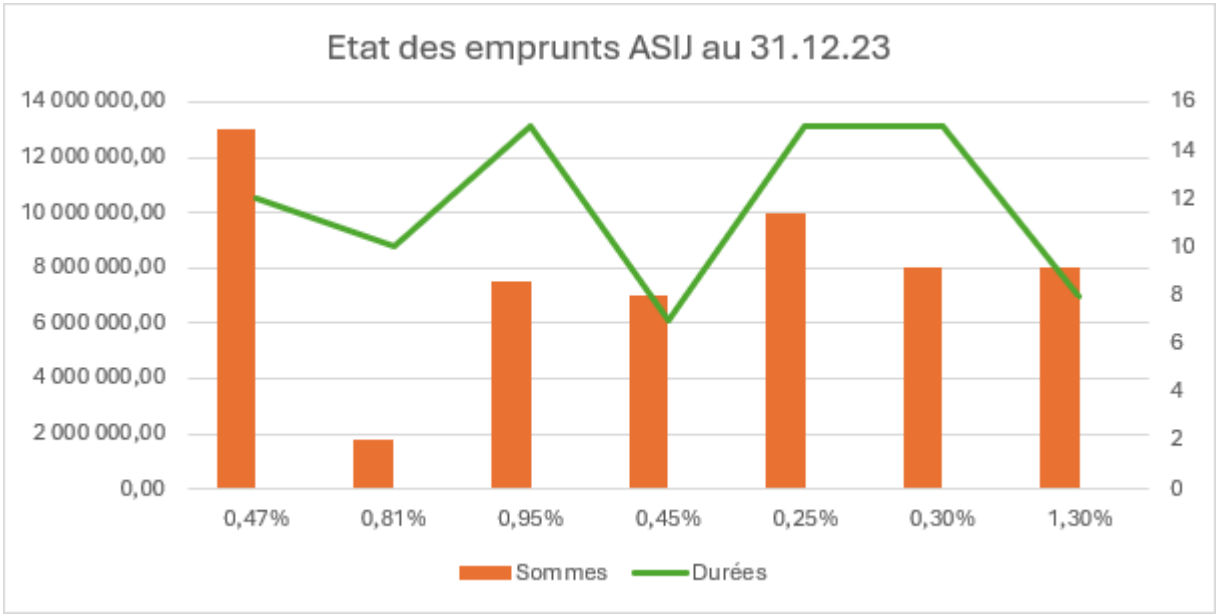
Participer à la clôture des comptes 2022 avec la Boursière.

Participer à l'élaboration du budget 2024 avec le Directeur des opérations.

Demander les avances à terme en fonction des besoins pour le Collège Gustave-Roud.

Contrôler la caisse du secrétariat une fois par an.

Elle fait également le suivi des emprunts, de leur renouvellement ou de leur remboursement. Elle suit les amortissements des infrastructures et intègre tout nouveau projet ou idée de projet dans sa planification financière.



En 2023, L'ASIJ a recouru à une avance à terme fixe (ATF) auprès de la BCV qui a couru de janvier à juin 2023 pour un maximum de CHF 2'000'000.00. Cette ATF a été remboursée une fois les liquidités suffisantes obtenues et dans l'attente de finaliser l'emprunt pour le Collège Gustave-Roud.

La Commission des finances constate avec satisfaction, que le coût de l'élève augmente selon la planification et qu'il est légèrement en dessous des chiffres annoncés lors du début des grands projets de l'ASIJ. Pour rappel, le coût annoncé était entre CHF 5'000.00 et 5'500.00 par élève.



L'ASIJ se prépare au passage à MCH2 pour 2026. Un contrat avec OFISA a été signé fin 2023, pour nous accompagner dans cette transition. Le début des activités liées au changement de plan comptable commencera en 2024.

CONCLUSION

Le Comité de direction tient à adresser ses remerciements au Conseil intercommunal pour le soin et l'excellente collaboration dont il fait preuve lors de l'étude des dossiers qui lui sont soumis. Il est également très reconnaissant de la confiance témoignée tout au long de l'année. Ces propos s'adressent également à Mesdames et Messieurs les membres des Commissions permanentes et des Commissions ad hoc, plus particulièrement celles chargées d'examiner les préavis.

Le Comité de direction souhaite que le présent rapport facilite la tâche de la Commission de gestion du Conseil intercommunal et apporte à chacun les renseignements utiles quant à ses divers domaines d'activité.

Au nom du Comité de direction

Christophe Balissat
Président

Fabienne Blanc
Secrétaire